

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

32 route d'Albertville – 74210 Faverges

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du **20 octobre 2016 – 19 heures 30**

N° 112/16

Date de convocation : 14 octobre 2016

Conseillers en exercice : **34**

Président : **Michel COUTIN**

Secrétaire de séance : **Roland BLAMPEY**

Présents : 25

Votants : 30

Objet : **GENDARMERIE- PROJET D'AMENAGEMENT DE STUDIOS**

Membres Présents

Michèle LUTZ	Sylviane REY	Françoise KLEMENCIC	Hervé BOURNE	Rosemonde SCHINDLER
Michel COUTIN	G.CHAMPANGE	Philippe PRUD'HOMME	Valérie. GARDIER	Marcel CATTANEO
Ulrich GAGNERON	Joëlle KOURTCHEVSK	Nicolas BLANCHARD	Roland BLAMPEY	Lionel LITTOZ-MONET
Marc MILLET-URSIN	J.GUENAN	Marc LLEDO	Jacques TRESALLET	Laurence GODENIR
Patrick DUC	R. MERMAZ-ROLLET	Richard LESOT	Lucie LITTOZ	Paul CARRIER

Membres Excusés

Sarah DI-GLERIA	Gérard MERMIER	V. AMADIO	Jeannie TREMBLAY
-----------------	----------------	-----------	------------------

Membres Absents

Pouvoirs

R. AUMAITRE (R MERMAZ-ROLLET)	Sonia GIFFORD (F. KLEMENCIC)	Nicolas BALMONT (M. LUTZ)	Christian BAILLY (S. REY)
-------------------------------	------------------------------	---------------------------	---------------------------

Jean-Louis MERLE (J. GUENAN)

EXPOSE

Monsieur le Président rappelle que les bâtiments de la caserne de Gendarmerie - sis route de Thônes à Faverges - ont été réceptionnés le 17 décembre 2012. Les militaires et leur famille ont intégré les nouveaux locaux début janvier 2013

Toutefois, pour effectuer les différentes missions dévolues aux unités de gendarmerie territoriale, les effectifs peuvent être renforcés autant que de besoin tout au long de l'année. Il informe que, fin février 2016, le commandant de la brigade de Faverges-Seythenex a saisi la collectivité pour lui faire part des difficultés qu'il rencontre pour loger les différents renforts qui lui sont affectés. Le commandant de brigade sollicite la collectivité pour qu'elle aide à un accueil dans de bonnes conditions en réalisant des logements au-dessus des locaux administratifs.

Il va sans dire que les renforts œuvrent efficacement pour une sécurité accrue du territoire qui entre dans le domaine d'action de cette unité.

L'architecte à l'origine de la caserne a été contacté et il est possible de réaliser des studios dans l'espace considéré moyennant quelques aménagements.

Début avril, la collectivité a sollicité Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement d'Annecy pour connaître si ces locaux pouvaient bénéficier de subventions. En effet, cette demande n'émane pas de la Direction de la Gendarmerie et les frais inhérents seront à la charge de la collectivité.

Dans sa réponse de juin 2016, Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement d'Annecy nous fait connaître que le projet relève des catégories d'actions prioritaires éligibles à la dotation des territoires ruraux et qu'un soutien financier est envisageable au titre de la DETR 2017. Il nous appartient de déposer un dossier avant le 30 novembre prochain.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir :

- se prononcer sur le projet d'extension de la gendarmerie pour la réalisation de studio au-dessus des locaux administratifs ;
- l'autoriser à solliciter un architecte pour qu'il élabore un avant-projet chiffré qui sera joint à la demande de subvention ;
- de déposer auprès des services de la préfecture une demande de subvention au titre de la DETR 2017.

-O-O-O-O-O-O-

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré se prononce favorablement sur le projet d'extension de la gendarmerie pour la réalisation de studio au-dessus des locaux administratifs et il autorise Monsieur le Président à solliciter les services d'un architecte pour qu'il élabore un avant-projet chiffré qui sera joint à la demande de subvention qui sera déposé auprès des services de la préfecture au titre de la DETR 2017.

Résultat du vote :

Votants	30	Abstention :	0	Exprimés :	30
Pour :	30	Contre :	0		

Délibération rendue exécutoire le : 24 octobre 2016

Affichage le : 24 octobre 2016

Destinataires :

- Préfecture DRCL (servi)

Copie(s) interne(s) :

- Affaires générales
- Budget

FAVERGES, le 24 octobre 2016

LE PRESIDENT,
Michel COUTIN

